

Les divisions nationales VTT en 2009 pour les Teams de club

| TEAM VTT | EFFECTIFS | CATEGORIE | BUDGETS MINIMUM | ENTRAINEURS BE ou BEESAC+BF3 | MEDECINS | PARTICIPATION AUX EPREUVES | OBSERVATIONS |
|--|---|--|---|---|---------------------------------|--|---|
| <p>Division Nationale 1</p> <p>DN 1 VTT</p>  | <p>Team composé de maxi 20 coureurs</p> <p>* Effectif mini : 8 coureurs</p> | <p>* Obligation d'avoir 2 coureurs français 1^{ère} catégorie (Homme et/ou Dame)</p> <p>* Obligation d'avoir au moins 1 féminine et d'avoir au moins 2 juniors et/ou Espoirs (17 – 22 ans)</p> <p>* Age minimum 15 ans : Cadet 1</p> | <p>Transmission du Budget prévisionnel 2009 avec programme d'activité</p> | <p>* Licencié FFC CTN</p> <p>* Brevet d'Etat (option VTT) ou BEESAC et BF3 VTT</p> <p>* 1 cadre technique minimum BF3 VTT supplémentaire au-delà de 10 coureurs</p> | <p>OUI et licencié à la FFC</p> | <p>* Participation au minimum à une manche de Coupe du Monde (manche européenne)</p> <p>* Participation obligatoire aux Coupes de France et Championnats de France</p> <p>* Participation obligatoire aux Championnats régionaux et/ou interrégionaux</p> <p>* Participation conseillée aux courses du calendrier VTT FFC.</p> | <p>* Nom du Team identique au nom du club FFC, 3 noms maximum, sans le mot Team ;</p> <p>* Port du Maillot du club obligatoire ;</p> <p>* Posséder une école de vélo labellisée FFC ;</p> <p>* Organiser au moins une épreuve VTT ;</p> <p>* Programme de stage pour les coureurs ;</p> <p>* Validation d'une journée de formation continue ;</p> <p>* Posséder un commissaire qualification VTT</p> <p>* Emplacement Espace team 60 m² à occupé obligatoirement avec structure ;</p> <p>* Participation au Trophée de France des Teams ;</p> |
| <p>Division Nationale 2</p> <p>DN 2 VTT</p>  | <p>Team composé de maxi 20 coureurs</p> <p>* Effectif mini : 6 coureurs</p> | <p>* Obligation d'avoir 2 coureurs français de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie (Homme et/ou Dame)</p> <p>* Obligation d'avoir au moins 1 féminine et d'avoir au moins 2 juniors et/ou Espoirs (17 – 22 ans)</p> <p>* Age minimum 15 ans : Cadet 1</p> | <p>Transmission du Budget prévisionnel 2009 avec programme d'activité</p> | <p>* Licencié FFC CTN</p> <p>* Brevet d'Etat (option VTT) ou BEESAC et BF3 VTT</p> <p>* 1 cadre technique minimum BF3 VTT supplémentaire au-delà de 10 coureurs</p> | <p>OUI et licencié à la FFC</p> | <p>* Participation obligatoire aux Coupes de France et Championnats de France</p> <p>* Participation obligatoire aux Championnats régionaux et/ou interrégionaux</p> <p>* Participation conseillée aux courses du calendrier VTT FFC.</p> | <p>* Nom du Team identique au nom du club FFC, 3 noms maximum, sans le mot Team ;</p> <p>* Possibilité de structures regroupant des coureurs isolés dans leur club (Club non déclaré Team FFC). Ces structures pourront provenir soit d'un même département, d'un même Comité Régional, d'entente inter club d'un même Comité Régional (voir règlement)</p> <p>* Posséder une école de vélo labellisée FFC ;</p> <p>* Organiser au moins une épreuve VTT ;</p> <p>* Programme de stage pour les coureurs ;</p> <p>* Validation d'une journée de formation continue ;</p> <p>* Posséder un commissaire qualification VTT ;</p> <p>* Emplacement Espace team 50 m² à occupé obligatoirement avec structure ;</p> <p>* Participation au Trophée de France des Teams ;</p> |

Attention : Toutes les structures fédérales doivent impérativement respecter les conditions légales d'exercice de la profession de masseur kinésithérapeute. Ce qui signifie qu'elles ne peuvent recourir à des assistants techniques pour prodiguer des massages aux coureurs. Le suivi médical longitudinal contrôlé sera obligatoire pour tous les 1^{ères} catégories, les licenciés figurant sur les listes des sportifs de « haut niveau national ». Les nouveaux teams clubs ne pourront accéder directement à la DN 1 VTT. Il y aura toujours un passage dans l'échelon inférieur. Les dossiers de toutes les structures de DN1 VTT et DN 2 VTT feront l'objet d'un examen minutieux par une commission.